



Après un bel été pendant lequel nous avons pu à nouveau profiter de moments festifs, chacun a repris ses activités habituelles.

Des regrets cependant avec des incivilités et une ignorance du respect du voisinage au city stade, sur l'aire de jeux ou lors de l'occupation des salles.

Arthur et Zoé ont été à nouveau la cible d'acte de malveillance.

Quel dommage, ces personnages font partie de la sécurisation aux abords de l'école en incitant les automobilistes à ralentir et sont appréciés des écoliers.

En septembre, les enfants et le personnel enseignant ont pu découvrir et s'installer dans un nouveau bâtiment, adapté aux personnes à mobilité réduite, abritant 2 salles de classe et une salle informatique équipée de 20 postes.

Le bâtiment qui abritera le restaurant scolaire et la garderie avance bien et sera opérationnel au plus tard pour la rentrée 2023.

En cette période de Noël, faisons preuve d'humilité, sachons regarder et écouter ce qu'il se passe à côté de nous, sachons nous tourner vers les autres et contribuer ainsi, modestement, à leur apporter un peu de joie et de bonheur.

Nous espérons que le 7 janvier, pour la première fois du mandat, nous pourrons organiser la cérémonie des vœux et nous vous attendons nombreux.

Martine Jacquin,
Maire de Colombe

édito

AU SOMMAIRE

- Retour sur les 20 ans de la caserne du Fûteau
- La vie des associations
- Entretien des voiries, pourquoi tous ces gravillons ?

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Eva REYNAUD-PALIGOT
Née le 13 juin à Voiron

Romane SAINTEMARIE PLA
née le 22 juin à Grenoble

Emma MASSIMINO
Née le 28 juin à Voiron

Paolina VIEIRA
Née le 30 juin à Voiron

Sienna FAUCOMPRESZ
Née le 6 juillet à Grenoble

Eméa REYMOND
Née le 19 juillet à Voiron

Gabin POLIZZI
Né le 15 juillet à Voiron

Juliette TEYZIER
Née le 1^{er} septembre à Voiron

James CLOTIS
Né le 4 septembre à Voiron

Rosie JAMBON
Née le 28 août à Voiron

Clément GAUDUEL
Né le 22 septembre à Voiron

Emin KOCAK
Né le 25 septembre à La Tronche

**Bienvenue aux bébés
et félicitations aux parents**

MARIAGES

Amélie MORISSAU et Sébastien
LEGAT - le 2 juillet

Elodie ROTA et Nicolas JOIGNEAULT
le 2 juillet

Camille MORESTIN et Guillaume
PLATEL-BENIT - le 9 juillet

Cyrielle DATA et Sami
AHMED-CHAOUCH - le 9 juillet

Joanna GUIRADO
et Maxime PORTE - le 16 juillet

Alice COING-DAGUET et Emmanuel
MILLAT-CARUS - le 13 août

Carole MEUNIER
et Sébastien MAQUET - 8 octobre

**Meilleurs vœux de bonheur
aux mariés**

DÉCÈS

Lucas GOLOBINEK
le 29 août à Grenoble

Gabrielle RIPET née BOIS
le 29 septembre à Voiron

Lucette GUILLILOUD née JEANDET
le 30 octobre à Colombe

**Nous renouvelons nos plus sincères
condoléances aux familles
dans la peine**

EN BREF

Le 1^{er} octobre, la commune de Colombe a eu le plaisir de recevoir Mme Laurence TIENNOT-HERMENT Présidente de l'AFM-Téléthon et de Généthon. Elle a animé une conférence-débat dans laquelle elle a pu expliquer les progrès qui ont déjà été rendu possibles grâce à la recherche.

Aujourd'hui, la vie des malades a changé, ils bénéficient de diagnostics, de parcours de soins adaptés, et pour certains de premiers traitements.

Les dons restent essentiels pour faire avancer la recherche.

C'est pourquoi la commune de Colombe s'est mobilisée le 3 décembre dernier avec l'aide des associations : pesage d'un filet garni et randonnée pédestre dans la plaine ont permis de récolter la somme de 2177 €.



L'AGENDA 2023

LES ÉVÉNEMENTS À COLOMBE ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

**Plus de précisions sur la tenue de l'évènement et les horaires
auprès des associations organisatrices.**

JANVIER 2023

Samedi 7 janvier : Cérémonie des vœux du maire, au gymnase à 10h45.

Samedi 7 janvier : vente de galettes des rois, par le Sou des écoles (sur commande uniquement), retrait à la salle des fêtes

Samedi 29 janvier : vente de diots , ACCA, à la salle polyvalente.

FÉVRIER 2023

Vendredi 3 février : vente d'oranges, par le sou des écoles (sur commande uniquement) produits à récupérer à la salle polyvalente de 16h30 à 18h.

Samedi 4 février après-midi : tournoi de badminton, foyer des jeunes section badminton, au gymnase.

Jedi 9 février : concours de belote du club sérénité, au gymnase.

Mardi 14 février : don du sang, au gymnase, à partir de 16h.

MARS 2023

Samedi 18 mars : spectacle de PAPAGALLI, par le comité des fêtes, à 20h30 au gymnase (réservation conseillée).

Dimanche 19 mars : cérémonie pour la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au monument aux morts, horaire à définir.

Samedi 25 mars : carnaval du Sou des écoles et soirée lasagnes, au gymnase, horaire à préciser.

Dimanche 26 mars : fête du club sérénité, en journée à la salle polyvalente.

AVRIL 2023

Samedi 1^{er} avril : spectacle, Association Familles Rurales à 17h au gymnase.

Samedi 29 avril : tournoi de badminton, au gymnase.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population de Colombe se déroulera à partir du 19 janvier 2023.

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise dans votre boîte aux lettres.

Elle vous permettra de vous recenser directement en ligne à compter du 19 janvier 2023.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire en ligne les agents recenseurs (personnes de confiance habilitées par la mairie et munies d'une autorisation) seront à votre disposition.

Vos informations personnelles sont protégées car les questionnaires restent confidentiels et seront remis à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

Votre participation est rendue obligatoire par la loi, elle est essentielle et représente un véritable acte civique et citoyen.



DÉNEIGEMENT

C'est l'hiver, chaque matin la neige peut être là.

La commune dispose de deux engins de déneigement.

- Le camion 4x4 communal avec saieuse qui intervient sur les chemins en pente et à l'école.
- Un tracteur agricole en sous-traitance qui s'occupe du bas du village.

Les engins démarrent généralement à 4h du matin afin de pouvoir faire un raclage de bonne qualité avant la circulation mais lorsque la chute de neige continue en journée cela devient parfois compliqué.

Les agents font leur maximum pour gérer au mieux. La priorité est forcément donnée aux secteurs en pente et en semaine aux écoles.

Le service communal réalise le déneigement des voies publiques mais ne s'occupe pas des voies privées

(allées et lotissements), il n'a matériellement pas le temps.

Pour le déneigement des voies privées des entreprises locales peuvent réaliser cette prestation aux frais des copropriétaires.

En cas de besoin, le secrétariat de mairie pourra vous renseigner.

ANIMAUX ERRANTS

Tout animal errant sur la commune sera remis au centre animalier de Renage (groupe SACPA) habilité à prendre en charge les animaux. En effet la commune de Colombe n'ayant pas de chenil nous ne pouvons pas garder les animaux en dehors des heures d'ouvertures des services.

Votre animal sera recueilli en fourrière 8 jours pas plus ! Et vous devrez vous acquitter de frais pour le récupérer...

Le mieux étant de ne pas laisser votre animal prendre la fuite et de lui mettre un collier avec votre n° de téléphone pour que l'on puisse vous contacter rapidement.

Si vous récupérez un animal perdu et que vous n'arrivez pas à trouver / contacter son maître :
Centre animalier de Renage ZA de la vallée. Tél. : 04 76 91 02 40.

COMMÉMORATION

C'est sous un beau soleil automnal que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Après avoir lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, Mme le Maire a remercié pour leur présence les élus et anciens élus, les pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, la Musique des Terres Froides et l'ensemble de la population présente, tout particulièrement les enfants qui seront chargés de ce devoir de mémoire dans le futur.





ENTRETIEN DES VOIRIES... POURQUOI TOUS CES GRAVILLONS ?

Sur la commune de COLOMBE on peut définir 4 types de voirie :

- La route du Tram, entretenue par le département car il a la charge du revêtement .
- Les routes goudronnées entretenues par la commune, c'est 25km de routes secondaires.
- Les chemins stabilisés en gravier entretenues par la commune, ce sont les pistes dans la plaine et la piste forestière des Douglas au Fûteau. Soit environ 14 km.
- Les chemins cadastrés en terre, non aménagés, qui n'ont aucun entretien.

CONCERNANT LES ROUTES GOUDRONNÉES :

L'objectif est que le revêtement conserve son étanchéité. Une fondation de chaussée sèche est très résistante au poids des voitures et camions, lorsqu'elle est humide elle se déforme, le revêtement se fissure et la dégradation est alors de plus en plus rapide.

Il existe de nombreuses techniques mais les plus courantes sont celles-ci :

■ **Le revêtement en enrobé à chaud** : il a l'avantage d'avoir une belle finition, de refaire la planéité et une très bonne tenue dans les virages et les pentes, **comme inconvénient son prix élevé** surtout dans le village car de par son épaisseur il nécessite la remise à niveau de toutes les bouches d'égout et d'eau.

■ **Le revêtement monocouche** : c'est du bitume liquide répandu à chaud et recouvert de gravillons. La réalisation doit être faite l'été avec une forte quantité de gravillons car c'est l'action de la circulation qui vient agglomérer les gravillons avec le bitume.

C'est pour cela qu'il faut attendre la fin de l'été pour balayer l'excédent de gravillons sinon aux premières chaleurs de l'année suivante le bitume ressortira. Cela permet de refaire l'étanchéité et la rugosité du revêtement, donc améliorer l'adhérence des pneus, pour un coût 5 à 6 fois inférieur à l'enrobé. C'est **une technique qui est très utilisée en milieu rural, car pour un même budget on entretient 5 à 6 fois plus de longueur de route**. Au cours de cette année 3,3 km de revêtement monocouche ont été réalisés sur Colombe.

■ **Le "point à temps"** : Cette technique consiste à pulvériser sur les fissures et les parties de chaussées dégradées, une émulsion froide de bitume et à la recouvrir de petits gravillons. C'est une action très ponctuelle qui doit être faite chaque année pour conserver l'étanchéité du revêtement et donc sa longévité. Ce n'est **certes pas très esthétique mais nécessaire et d'un coût beaucoup plus faible : pour cette année, le point à temps sur 22 km a coûté l'équivalent de seulement 1km de revêtement monocouche**.



CONCERNANT LES CHEMINS EN GRAVIERS :

Les 10 km de chemins de plaine réalisés en 1996 lors du remembrement agricole commencent à se dégrader. De nombreux trous se remplissent d'eau lors des pluies, ce qui accentue encore les dégâts. Ces chemins sont très utilisés par les agriculteurs et les promeneurs.

En avril 2022 ils ont été restaurés afin de supprimer les trous et flaques d'eau.

Chaque année au printemps et à l'automne, une entreprise intervient pendant plusieurs jours pour faucher les talus et couper les branches des haies qui gênent la visibilité. Les haies des maisons ne sont pas touchées, leur taille est à la charge du propriétaire.

Chaque année la commune consacre un budget de 150 000€ à l'entretien de nos routes.

En conclusion : les gravillons sont certes très gênants mais indispensables à l'entretien des voiries pour respecter le budget dont nous disposons, mais il y a un autre avantage : on est contraint de rouler moins vite. Et ça c'est plutôt bien !

ABAISSSEMENT ET EXTINCTION :

Concernant l'éclairage public à Colombe, ces deux mots peuvent résonner comme un slogan dans l'air du temps.

Pour autant depuis plusieurs mois, une réflexion était engagée sur l'opportunité d'éteindre les candélabres de la commune pour notamment limiter la pollution lumineuse.

Ce débat était pondéré par l'abaissement depuis plusieurs années des intensités lumineuses sur une partie de la nuit. Cette action peu visible atténuait cette gêne à l'égard de la biodiversité nocturne, tout en préservant l'inquiétude liée à la sécurité publique.

Des rencontres avec la gendarmerie, l'analyse des statistiques et le constat des expérimentations sur les communes voisines forgeaient la conviction des élus de franchir le cap et de prendre cette décision.

Les annonces faites de l'augmentation substantielle du coût de l'énergie ont contribué à relancer le débat pour aboutir au conseil municipal du 26 octobre dernier à délibérer sur l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5 h du matin du dimanche au jeudi et de 24h à 6 h le vendredi et le samedi à compter de début janvier 2023.



Le reste du temps l'abaissement de l'intensité lumineuse sera également mise en application pour limiter l'impact financier du coût des énergies.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Du fait de sa topographie le réseau d'eau potable de la commune de Colombe est soumis à de fortes disparités de pression : dans la plaine la pression est forte (environ 10 bars) alors que certaines maisons sur les côteaux connaissent des problèmes de manque de pression.

Le but des travaux en cours, gérés par la Régie des Eaux de Bièvre Est, est de partager le réseau en 2 boucles afin d'avoir des niveaux de pression plus équilibrés.

Un réservoir de 200m³ va être construit au niveau de la première épingle de la montée du Futeau, un surpresseur sera installé au départ du chemin de la bascule et la conduite d'eau reliant ces deux équipements va être remplacée car la conduite existante qui date des années 60 n'a ni le diamètre ni la résistance

suffisante pour accepter le pompage en reflux.

Cette nouvelle conduite de 1,5km suivra le chemin de la bascule, la route du vieux clocher et la montée du Futeau.

Les travaux ont commencé mi-novembre par le remplacement de la conduite de la montée du Futeau, c'est la partie la plus compliquée en raison de la pente et surtout de la gêne que cela a occasionné pour les riverains habitant en amont qui se sont retrouvés bloqués de 8h à 17h. Nous les remercions de leur coopération.

La partie chemin de la bascule, route du vieux clocher sera réalisée d'avril à juin 2023. Le réservoir et le surpresseur seront installés début 2023.

La municipalité va profiter de ces travaux pour enterrer les réseaux d'électricité,



téléphone, fibre et restaurer l'éclairage public sur le chemin de la bascule et la route du vieux clocher. Le but étant de profiter de cette mise en chantier pour ne faire qu'une seule réfection du revêtement routier.

LOCATION DES SALLES SUR COLOMBE :

Suite à divers désagréments durant l'été, il a été décidé lors du conseil municipal du 26 octobre dernier de ne louer les salles communales et le matériel qu'aux seuls habitants de la commune.

Une augmentation des tarifs et des cautions votés en même temps, entrera en vigueur en janvier 2023.

Il est rappelé que la caution ne sera pas restituée si les conditions de location ne sont pas respectées : salle rendue propre, extérieur propre, matériel propre et non endommagé, voisinage respecté (pas de bruits susceptibles d'avoir gêné les voisins, pas de musique forte, etc..).

Tous les tarifs et les conditions de location sont disponibles sur le site internet de la commune.

ESPACE JEUX ET FITNESS



Depuis cet été, l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants et le city-stade sont achevés, l'espace de remise en forme pour les adultes est en libre accès.

Des toilettes sèches ont été installées à proximité. Il restera à mettre en place des tables et des bancs pour le confort des petits et des aînés.

Pour éviter les désagréments du bruit à proximité de cet espace largement plébiscité durant la période estivale il a été décidé de poser des panneaux indicatifs à côté des jeux pour informer les utilisateurs de la gêne qui peut être occasionnée au voisinage par une utilisation trop bruyante.

En effet, **même en s'amusant il faut respecter la tranquillité du voisinage.**

De plus, profitant de l'extinction de l'éclairage public, la luminosité sera limitée en fin de journée.

TOILETTES SÈCHES

Profitant de l'aménagement de l'espace jeux et fitness et suite à plusieurs demandes, des toilettes sèches ont été installées en début d'été à proximité des jeux mais aussi à côté du cimetière.

Ainsi plus besoin de se cacher derrière un buisson !

Ce système de toilettes sèches (avec des lombrics) a été choisi pour son côté pratique et écologique.



UN NOUVEAU COMMANDEMENT À LA CASERNE DU FÛTEAU

Mr David BOULY a pris le commandement de la caserne le 22 mars 2022 en lieu et place du Capitaine Guyon qui a fait valoir son droit à la retraite.

Sapeur-Pompier Volontaire depuis 1992, d'abord à la caserne de Le Grand Lemps puis ensuite à Colombe lors du regroupement en 2001.

Promu au grade de Lieutenant avec les compétences de Chef de Groupe en 2021, c'est tout naturellement qu'il a pris la suite du commandement de la caserne du Fûteau cette année.

La commune de Colombe tient à remercier le Capitaine Guyon pour toutes ses années d'engagement au sein de la caserne.



PORTES OUVERTES À LA CASERNE DU FÛTEAU POUR FÊTER SES 20 ANS

Le 8 septembre 2022 s'est tenue à la caserne du Fûteau sous l'impulsion de son Amicale une journée toute particulière.

Nous avons choisi d'ouvrir les portes de la caserne à la population. Au cours de cette journée, différents ateliers ont été proposés à nos visiteurs ainsi que plusieurs démonstrations :

Un atelier visait à sensibiliser aux gestes de premiers secours. Il y avait aussi des simulateurs de conduites proposés par la sécurité routière.

Tout au long de la journée se sont alternées des manœuvres réalisées par les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) et par les Sapeurs-pompiers actifs notamment avec une démonstration de sauvetage en hauteur réalisée par une équipe du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux). Une simulation d'AVP (Accident sur Voie Publique) avec désincarcération a été effectuée par les Sapeurs-Pompiers du Fûteau.

Une sensibilisation aux accidents domestiques a été proposée avec un exemple de feu de friteuse. Pour le plaisir des plus jeunes, un escape game était installé ainsi qu'un parcours d'aisance en milieu enfumé.





Les esprits compétitifs ont pu se mesurer à « La montée du Fûteau ». Le profit de cette attraction ayant été reversé à l'association « Lucas Renaissance »... c'est aussi ça l'esprit pompier.

Pour le plaisir des yeux, les visiteurs pouvaient contempler de magnifiques véhicules anciens prêtés par des casernes ou communes amies : La Frette, Bevenais, Roybon, La Tour du Pin. Nous remercions grandement AMD dépannage pour le transport de ces véhicules.

Cette journée était l'occasion de fêter les 20 ans de la caserne du Fûteau. En effet, celle-ci est née du rapprochement de deux casernes : Le Grand-Lemps et Colombe. Les travaux du bâtiment actuel avaient débuté le 15 mars 2000 et furent achevés le 31 mars 2001. C'est le 17 mai 2001 que le CIS (Centre d'Interventions et de Secours) Le Fûteau devint opérationnel regroupant personnel et matériel sous l'autorité du SDIS 38 (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux chefs de casernes à l'initiative de ce rapprochement : le commandant Jean Pelissier et l'adjudant-chef Jacky Mazeau ainsi qu'à leurs équipes respectives. Cette réalisation n'aurait pas pu aboutir sans le soutien des communes représentées à l'époque par Mrs Douillet et Giraud.



Malgré une météo capricieuse, cet anniversaire fut couronné de succès par une affluence record, et s'acheva avec un magnifique feu d'artifice à la hauteur de l'évènement ! Nous remercions Mr Robert Janin pour l'aide et la réalisation de ce spectacle pyrotechnique.

Personnellement je remercie tous les acteurs qui ont permis de faire de cette journée une réussite, avec une mention particulière pour l'ensemble du personnel, leurs conjointes ou conjoints, ainsi qu'aux anciens sapeurs-pompiers et amis.

Lieutenant David BOULLY
Chef de caserne de Colombe



SAMEDI 24 JUIN 2023

Retenez la date, le congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère se tiendra à la caserne du Fûteau.

Encore de beaux moments à partager, ils nous attendront nombreux et nous réserverons quelques surprises !



CLUB SÉRÉNITÉ

Le club SERENITE de Colombe a entamé une nouvelle saison depuis début septembre. Mardi 27 septembre 2022 les adhérents ont pris la direction d'Aix-les-Bains en autocar, le temps de savourer un repas "Cuisses de Grenouilles" au restaurant "Les Quais" au bord du lac du Bourget. Ensuite embarcation à bord de "AIX-SPACE" pour une croisière sur le lac avec vue sur l'abbaye d'Hautecombe puis le canal de Savières. Après le passage de l'écluse, direction Lavours pour une visite d'une cuivrerie.

Malgré un temps incertain cette journée s'est déroulée dans la joie et bonne humeur.

Si de nouvelles personnes souhaitent rejoindre le club, nous leur donnons rendez-vous les jeudis après-midi à partir de 14h à La Salle Polyvalente pour partager diverses activités. N'hésitez pas à nous rejoindre.

AU HBTF : UN PREMIER TRIMESTRE QUI REMPLIT TOUTES SES PROMESSES

Les week-ends satisfaisants s'enchaînent pour les équipes du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre Handball : la ligue AURA s'étend de part et d'autre de la région et chaque match, en déplacement ou à domicile, est un challenge qui réussit à l'ensemble des collectifs pour l'heure ! Dans la victoire ou la défaite, en Coupe de France ou en championnat, tous tirent les leçons des entraînements dans la cohésion d'équipe et l'envie de progresser.



Si aujourd'hui les plus de 200 licenciés ont retrouvé avec enthousiasme et motivation les terrains dès le début de saison, les dirigeants et encadrants ont, quant à eux, travaillé dur durant l'été afin d'assurer une rentrée sportive sereine à ses joueurs ! Ainsi, divers projets ont pu être menés à bien tels que : la constitution d'un nouveau bureau, la proposition de tarifs attractifs et abordables, l'optimisation de la visibilité avec la refonte du site internet, la couverture d'un maximum de forums des associations, l'organisation d'une soirée de rentrée, la pérennisation de l'entente Pays de Bièvre Handball avec Bièvre Handball et la préparation de la traditionnelle soirée diots vins primeurs du 18 novembre. Et autant de dossiers à mener sont déjà dans les tuyaux !

A noter les prochains rendez-vous 2023 : le Loto le 19 février et la St Patrick le 17 mars !

Pour nous suivre sur les réseaux sociaux : @handbievretterresfroides et sur internet : www.hbtf.fr !

MUSIQUE DES TERRES-FROIDES Concert de Noël et concours de belote

La Musique des Terres-Froides vous invite à son concert de fin d'année le dimanche 18 décembre à 16h à APPRIEU (Salle Buissière) : nous accueillerons en première partie « Les Harmonicas du Lac ».

A l'occasion des 50 ans de notre association, replongez au temps de nos origines et venez nombreux partager ce beau moment musical avec nous !

Notre concours de belote reprend ses habitudes : réservez votre vendredi 3 février 2023 à 20h à APPRIEU et venez taper le carton dans la joie et la bonne humeur !

Nos répétitions sont toujours ouvertes au public, n'hésitez pas, venez le samedi de 18h à 20h, espace Claude Terrasse au Grand-Lemps (**infos au 04 76 55 82 81**) Vous serez les bienvenus et sans nul doute ravis de cette immersion dans le monde un peu secret d'une harmonie !



YOGA À COLOMBE

Nouveauté cette année, en supplément du cours du jeudi 18h30, je vous propose un cours le mardi de 18h30 à 19h30 au gymnase de Colombe.

Vous pouvez encore vous inscrire.

Le viniyoga s'adapte à chaque personne et s'adresse à tous, quelle que soit votre souplesse, votre forme physique, votre âge.

Le viniyoga, c'est l'art de l'effort juste, de la présence au geste, au souffle, à l'attention dans l'instant présent.

La séance est construite de façon progressive afin d'aborder les postures en toute sécurité pour permettre à tous de pratiquer.

Par le biais des postures et de la respiration et au fil des pratiques, vous développerez le bien-être dans le corps ainsi que dans l'esprit pour amener confiance en soi et acquérir une meilleure immunité.

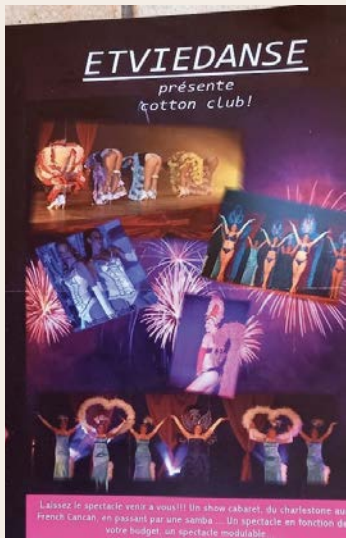
Le yoga est la culture de la connaissance de soi.

Vous pouvez me contacter au : 06 48 34 33 13 ou par mail : jeanette.lautier@gmail.com





COMITÉ DES FÊTES DE COLOMBE



Le Comité des Fêtes de Colombe vous propose pour 2023, le samedi 18 mars : pièce de Papagalli "Ça suffit main'aint". Réservations les samedis 25 février 2023 et 11 mars 2023.

Le samedi 13 mai soirée cabaret avec la troupe Etviedanse : réservation les samedis 22 avril et 6 mai 2023. Possibilité de prendre des billets sur place en fonction de nos disponibilités et dans certains magasins.

Nous vous attendons nombreux, oubliez le covid, la vie reprends et le Comité des Fêtes est là pour vous distraire.

Nous avons besoin de vous pour continuer nos actions par

votre présence à nos manifestations et à votre venue en tant que bénévoles au Comité des Fête. Pour tous renseignements contacter le président René CIALDELLA au **06 74 42 79 37**. Venez rejoindre une équipe dynamique.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2023.

TERRES FROIDES BASKET

Pour cette saison 2022/2023 le club de Terres Froides Basket est heureux de vous retrouver et souhaite remercier la Mairie, ses partenaires, licenciés et bénévoles pour leur soutien et fidélité.

Nos deux équipes fanions ont assuré leur maintien la saison passée, les garçons en NM3 et les filles en pré nationale.

L'équipe technique sera toujours composée de Benjamin accompagné cette année par deux apprentis Noa et Wesley.

Le pédibus créé la saison dernière dans le but de permettre aux enfants à partir de CE2 de venir aux entraînements avec les encadrants dès la sortie de l'école primaire est reconduit cette année, le lundi à Colombe, le mardi au Grand Lemps et le jeudi à Apprieu.

Venez partager un moment sportif mais surtout ludique avec votre enfant (né en 2018 et 2019) le samedi matin de 10h30 à 11h30 à l'envol à Apprieu, inscription possible tout au long de l'année.

La commission animation vous informe du retour de notre Loto le 21 janvier prochain à La Grange au Grand-Lemps.

Nous vous attendons nombreux cette saison pour soutenir le club et nos équipes.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com



BON A SAVOIR

UNE APPLICATION MOBILE QUI PERMET DE CONNAÎTRE LES ZONES DE BATTUES EN TEMPS RÉEL

Land Share est une application mobile conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vise à informer en temps réel, les autres usagers de la nature des battues en cours.

Les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur une application interne, le jour J, ils activent la zone de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land share.

Les usagers de la nature ayant préalablement téléchargé Land share reçoivent une notification à proximité de la zone de chasse (800m). Ensuite, libre à eux, d'aller, ou non, à la rencontre des chasseurs.

Ainsi chacun peut profiter de la nature ...

Plus de renseignements :

<https://www.chasse38.com/partager-la-nature/landshare/>

VACANCES JEUNES

N'oubliez pas, le CCAS de Colombe alloue une aide de 7,50€ par jour et par enfant pour un maximum de 12 jours par an pour chaque enfant domicilié sur la commune. Cette aide est attribuée sans condition de ressources si votre enfant fait un stage de sport, une colonie de vacances, va au centre de loisirs,

Renseignements au près du secrétariat de mairie.



SAPINS DE NOËL

Après les fêtes votre sapin de Noël qui a perdu ses aiguilles (ou pas) est à déposer en déchèterie où il pourra être broyé ...



LA RENTRÉE

Jeudi 1^{er} septembre ce n'est pas moins de 188 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école publique de Colombe.

Réparti en 8 classes de 18 à 26 élèves selon les niveaux.

Suite au départ en retraite de Mme Boissier-Tissot et à des changements d'affectation, l'équipe enseignante se renouvelle : ainsi Mme Cécile Réauté enseignera cette année aux petites et moyennes sections, Valérie Boudet aux CE2 et CM1 : souhaitons-leur la bienvenue à Colombe !



De gauche à droite :

1^{er} rang : Patricia Magaud, Myriam Gaulin, Cécile Réauté, Séverine Guibé, Sylvie Desfontaine, Amélie Desissaie, Amal El-Abed, Virginie Rosellini

2^{ème} rang : Christelle Balland, Roxane Combalot, Valerie Boudet, Aurélie David



NOUVEAU BÂTIMENT

Les élèves de grandes sections de Christelle Balland et les CE2-CM1 de Valérie Boudet ont inauguré le nouveau bâtiment scolaire :

Composé de deux grandes salles de classe pour l'enseignement et d'une salle informatique pouvant accueillir 18 ordinateurs, ce nouveau bâtiment a été conçu pour être chaleureux et accueillant tout en étant fonctionnel. Un travail sur l'acoustique a notamment été demandé pour que les conditions de travail aussi bien des enseignantes, des ATSEM et de nos élèves soient optimales.



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Comme chaque année les enseignantes, de par leur dynamisme, ont de nombreux projets pédagogiques : du cirque chorégraphique proposé par la Médiathèque la Fée Verte pour les classes de CP et de CM2, des sorties Espaces Naturels Sensible pour les CP et CE1 sur le thème de la faune et la flore en plaine et en milieu montagnard, du sport avec la rencontre d'athlétisme et le courseton auxquels participent toutes les classes de l'école, ... et sans oublier la fête de l'école le 1^{er} juillet 2023 ! Une partie de ces activités est financée par le Sou des écoles de Colombe.

La mairie finance les sorties piscine pour les CP, CE1, CM1 et CM2.

SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël de la municipalité a été joué par la Compagnie Chouette Comédie : « Panique au pays des contes » vendredi 16 décembre, un avant-goût de vacances pour tous les élèves !



CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le chantier de la cantine et de la garderie périscolaire avance bien : les extérieurs sont presque terminés comme vous avez pu le voir en passant.

Cependant il reste des travaux à l'intérieur pour finaliser les 2 salles de cantine ainsi que la salle de garderie périscolaire. Comme pour les nouvelles salles de classe un travail sur l'acoustique devrait permettre des temps de cantine et de garderie plus sereins pour tous.

La fin des travaux est prévue courant du 2^{ème} trimestre 2023.



DU NOUVEAU POUR LES DÉCHETTERIES DE BIEVRE EST.

Les trois déchetteries implantées sur le territoire sont très largement utilisées par les habitants, la gestion des dépôts permet de valoriser ou de traiter les rebuts.

L'affluence constatée sur les sites impose un autre mode de régulation de leur accès.

Le choix s'est porté sur la lecture de plaque. Ce nouveau système sera opérationnel en début d'année 2023.

Le contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation :

- fluidifiera la circulation sur les sites, améliorant les conditions d'accueil et de dépôt des déchets.
- permettra aux agents d'accueil de mieux accompagner et renseigner les usagers sur les bons gestes de tri
- simplifiera la facturation pour les professionnels.
- permettra l'accès uniquement aux usagers autorisés.

À partir du 1^{er} octobre, les usagers sont invités à se préinscrire sur la plateforme <https://decheteries-ccbe.horonet.com>. Leur véhicule sera ensuite reconnu à chacun de leurs 52 passages annuels inclus dans la redevance Ordures Ménagères, les professionnels bénéficieront de 10 passages gratuits par an.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOS DÉCHETTERIES SE MODERNISENT !

Avant la fin d'année 2022,
mise en place du
**contrôle d'accès par lecture
de plaque d'immatriculation.**

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT EN LIGNE SUR
decheteries-ccbe.horonet.com



Besoin d'aide ?
04 76 06 10 94
decheteries@cc-bievre-est.fr

RAPPEL

La compétence des ordures ménagères est intercommunale, si vous avez une question, appelez le service concerné.

Il est rappelé que si une collecte n'est pas effectuée le jour prévu, elle sera organisée le lendemain.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service ordures ménagères au **04 76 06 10 94**
ou par mail à decheteries@cc-bievre-est.fr

Le badge que vous utilisez actuellement sera nécessaire pour vous rendre en déchetterie jusqu'au déploiement total du système de lecture de plaque.

Une fois désactivée, le bon geste sera de déposer votre carte dans l'une des déchetteries !

Dans le même temps pour répondre à une obligation réglementaire les bennes de dépôts ont été équipées de garde-corps. Si cette installation est contraignante pour l'utilisateur qui devra prévoir d'adapter les dépôts à cette contrainte elle est incontestablement un gage de sécurité pour éviter les chutes dans les bennes !



TICKET CULTURE : RÉUSSITE DE LA SOIRÉE CABARET !

L'édition du Ticket Culture 2022 a été une grande réussite tant sur la diversité des spectacles proposés que sur leur grande qualité.

Les artistes locaux bien représentés ont démontré que nous avons sur notre territoire et les territoires voisins de vrais artistes qui méritent d'être découverts et programmés sur le Ticket Culture.

Le spectacle qui s'est déroulé à Colombe le 19 novembre est de ceux-ci avec plus de 260 personnes venues apprécier une prestation de qualité dans une ambiance cabaret avec le Voiron Jazz Orchestra et Swing it pour entraîner les personnes voulant bien danser.



INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAISON FRANCE SERVICES ARRIVE SUR LE TERRITOIRE DE BIEVRE EST



La communauté de communes a travaillé sur le projet de création d'une maison France Services sur la commune du Grand Lempis.

Dans un premier temps imaginé en lieu et place de la trésorerie qui a fermé le 1^{er} septembre 2022, la Communauté de communes a sollicité La Poste, partenaire national France Service, ayant un Bureau de Poste dans la commune afin de porter la future structure France Services.

Les locaux de La Poste ont une position centrale sur la place du château.

Ce développement de services partenaires du projet France Services renforcera la présence des administrations sur Bièvre Est, sera notamment le lieu de permanence des services fiscaux et consolidera la présence postale.

L'ouverture de la maison France services est prévue courant 2023.

Ce projet deviendra alors réalité et sa pérennité sera fonction après une année d'ouverture de la fréquentation des usagers qui pourront demander une carte grise, poser une question sur les impôts, sur la retraite, ou les allocations familiales.

BON POUR LA PLANÈTE

J'essaie le covoiturage depuis les parkings relais !

Partager vos trajets quotidiens, ce sont des échanges, des rencontres, l'amélioration de la qualité de l'air, moins de trafic et des économies !



M'COVOIT vers ou depuis Grenoble, pour des trajets ponctuels ou journaliers, et sans réservation :

<https://www.lignesplus-m.fr/>



MOV'ICI est un nouveau service de transport de proximité sur la Région :

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr>

LE SITE INTERNET DE COLOMBE FERA PEAU NEUVE EN DÉBUT D'ANNÉE 2023

Afin de renouveler la présentation de l'information, l'organisation et le graphisme du site internet de Colombe et du site de la CCBE feront peau neuve en 2023.

Le site continuera donc à avoir la même organisation des rubriques principales pour chacun des 14 villages de notre communauté de communes Bièvre Est, avec des titres choisis conjointement.

Un accès rapide en un ou deux clics mènera aux rubriques les plus souvent utilisées : comme le portail famille (pour inscrire les enfants à la cantine ou à l'accueil de loisirs), ou encore celle de l'urbanisme ou des papiers d'identité.

Bonne découverte du futur site qui vous livrera ses informations pratiques au quotidien mais aussi celles des associations, l'agenda des manifestations du village, ...



CCAS

Le 17 décembre ce sont 170 colis qui ont été offerts par le CCAS de Colombe à nos aînés.

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ DU 26 AU 28 DÉCEMBRE 2022



Mairie de Colombe

1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE COLOMBE

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 104 | Décembre 2022

Directeur de publication : Martine Jacquin

Maquette/Mise en page : www.pommecannelle.com

Impression : Imprimerie Ruzzin

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

Crédit photo : Colombe, Hiceo photo, Pixabay,

Freepik, Unsplash, Caserne des pompiers